



Conseil d'Administration  
Jeudi 16 novembre 2017  
Salle de réunion de l'ADAC 65

**DÉLIBÉRATION N° 2017-06 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**ADAC 65**

M. PÉLIEU, Président

Présent

**1<sup>er</sup> Collège (Conseillers Départementaux) :**

C. ROBIN RODRIGO (Vallée des Gaves)	Excusée représentée par B. VINUALÈS (Lourdes 2)	
B. VERDIER (Les Coteaux)		Présent
P. PÉRALDI (Vallée de la Barousse)	Excusée représentée par B. POUBLAN (Vic-en-Bigorre)	
J. GUILHAS (Val d'Adour Rustan Madiranaï)		Présent
L. ARMARY (Vallée des Gaves)	Excusé représenté par J. BRUNE (Haute Bigorre)	
I. LOUBRADOU (Moyen Adour)		Présente
J. BURON (Bordères-sur-l'Échez)		Présent
G. ASTUGUEVIEILLE (Ossun)		Présent

**Excusées :** C. AUTIGEON (Val d'Adour Rustan Madiranaï) ; M. BEYRIÉ (Neste, Aure et Louron) ; C. VILLÉGAS (Ossun).

**Assistaient au C.A. :**

- *En tant que membre suppléant du 1<sup>er</sup> Collège :* M. LAMON (Les Coteaux) ; A. SOUQUET (Bordères-sur-Échez).

**2<sup>ème</sup> Collège (Maires et Présidents d'EPCI) :**

B. SOUBERBIELLE (Betpouey)	Excusé représenté par J.C. CASTÉROT (Geu)	
B. LUSSAN (Tostat)		Présent
D. LACASSAGNE (Sinzos)	Excusé pouvoir à C. ALÉGRET (Com Com Coteaux du Val d'Arros)	
P. VIGNES (Laloubère)	Excusé représenté par G. ARA (Campan)	
J.F. LAFFONT (Ilhet)		Excusé
P. CARRÈRE (Com Com Aure Louron)		Présent
C. ALÉGRET (Com Com Coteaux du Val d'Arros)		Présent
R. DUBERTRAND (Représentant délégué de la Com Com Adour-Madiran)		Présent

**Excusé(es) :** C. RÈME (Tibiran-Jaunac) ; A. DUCASSE (Galan) ; N. PEREIRA DA CUNHA (Com Com Pyrénées Vallée des Gaves).

**Assistaient au C.A. :**

*En tant que membre suppléant du 2<sup>ème</sup> Collège :* F. LOUMAGNE (Castelnau-Rivière-Basse) ; R. MARROT (Com Com Neste-Barousse) ; M. DUBOSC (Représentant délégué de la Com Com du Pays de Trie et du Magnoac).

**Paierie Départementale :** P. BAUTE (Payeur Départemental).

**Préfecture des Hautes-Pyrénées :** M. ZARROUATI (Secrétaire Général) ; D. MERCADIER-MOURÉ (Chef de service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial).

**ADAC 65 :** D. TULSA (directeur), L. MICHAUT (adjoite du directeur, responsable du pôle juridique & administratif), B. DUBOSC, K. TALAZAC (conseillères juridiques), N. MAINGUY (assistante de direction), J. FALLIÉRO, M. LATAPIE, R. ROSATO (Assistants à Maîtrise d'Ouvrage).

**Excusé(e)s :** C. BAYET (DGS Département des H-P) ; O. GUYONNEAU (Directeur de Cabinet du Président) ; P. PÉNINOU (ADAC 65).

Le quorum est atteint.

**Secrétaire de séance :** G. ASTUGUEVIEILLE

**Vu** la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 10 décembre 2010 approuvant les statuts de l'Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités (ADAC 65) ;

**Vu** la délibération de l'Assemblée Constitutive de l'ADAC 65 en date du 27 septembre 2012 approuvant notamment les statuts de l'ADAC 65 ;

**Vu** la délibération de l'Assemblée Générale du 05 juin 2014 portant sur la désignation des membres du Collège n° 2 (Communes et EPCI) siégeant au sein du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 ;

**Vu** la délibération de l'Assemblée Départementale en date du 27 avril 2015 portant sur la désignation des membres du Collège n° 1 (Département des Hautes-Pyrénées) siégeant au sein de l'assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 ;

**Vu** le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 novembre 2017 ;

## DELIBÈRE

**Article 1** : le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité :

- Le programme d'activités 2018,
- Le montant des participations 2018.

**Article 2** : le présent acte fait l'objet des formalités suivantes :

- Transmission au Représentant de l'État, service du Contrôle de légalité,
- Publication au recueil des actes administratifs,
- Insertion au registre des délibérations.

